

ceux-ci ; alors il y aura unité parfaite dans l'Eglise de Dieu. Nous invocerons les saints, et ils prieront pour nous, et ils nous aideront à nous sauver ; nous prierons, à notre tour, pour les âmes trépassées qui invoquent le secours de nos prières ; et nous les délivrerons des flammes, et nous leur ouvrirons le ciel.

Telle a été de tout temps la sainte Eglise : toujours un lien de charité mutuelle anima ce corps mystique du Sauveur ; toujours les *saints* de la terre ont invoqué les *saints* du ciel, et toujours ils ont prié pour les *saints* du purgatoire. Le sacrifice auguste des autels a toujours été offert, en union avec les *élus* triomphants, pour les *élus* militants et pour les *élus* souffrants. Rien n'est plus conforme à l'esprit de notre divin Sauveur, qui est un esprit tout de charité ; rien aussi n'est plus juste et plus consolant pour les fidèles. Nous pouvons mériter par nos pénitences ; nous en cédon le mérite aux âmes qui nous implorent : quelle belle aumône ! Nous avons un père cheri, une mère bien aimée, un frère fidèle, une tendre sœur, un ami dévoué, qui souffrent, quel bonheur de les pouvoir soulager !

Et quels motifs n'avons, nous pas de le faire ! Les peines qu'endurent ces âmes sont violentes, elles peuvent être de longue durée ; nos prières peuvent les soulager, ou même les délivrer, leur permettre d'aller à souhait se plonger dans l'océan des délices infinies. Serions nous insensibles à leurs tourments et à leurs supplications ? Elles ne peuvent plus rien, par elles-mêmes, pour hâter leur délivrance, et nous pouvons la leur procurer. Elles doivent payer à la dernière rigueur, et nous pouvons satisfaire pour elles à peu de frais : une prière, une aumône, un jeûne, une communion, une messe, une indulgence, peuvent payer leurs dettes à la justice divine. Et nous ne le ferions point ? Où serait notre charité ? Cette bonne œuvre, pour avoir été cédée à une âme du purgatoire, n'est point perdue pour nous ; c'est une aumône dont nous aurons tout le mérite. Et puis une fois en paradis, ces âmes bienheureuses se souviendront avec tant d'amour de leurs libérateurs ! La reconnaissance ne s'éteint point dans le ciel, et la charité y est éternelle.

CHRONIQUE DICCÉSAINE ET PROVINCIALE.

LE BREF PONTIFICAL.

“ A notre cher fils Henri Smeülders, abbé de l'ordre des Cisterciens, docteur en théologie.

LÉON XIII, PAPE.

“ Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

“ Dans le cours de cette année, par Notre ordre, un décret a été